

PROCES-VERBAL

de la séance du 27 octobre 2025, 19h00,
Collège Jean Kratzer - Salle 1.16 (1^{er} étage), Vevey

Présidente :	Mme Willommet	Laurie
Présent-e-s :	Mme Akedjro	Halima
	M. Bailly	Vincent
	M. Christen	Sacha
	Mme Diaz	Tania
	Mme Garçon	Nathalie
	Mme Kaeser Meleder	Daphné
	Mme Marques	Sandra
	Mme Pagano	Samantha
	Mme Roy	Nathalie
	Mme Sailley Roller	Bénédicte
	Mme Schaeli	Ochélio
	Mme Simonin	Anne-Francine
	M. Vizio	Stéphane
	M. Waser	Jonathan
	Mme Wider-Nicoulaz	Myriam
	Mme Zuber	Valérie
Excusé-e-s :	Mme Bonafonte	Sabine
	Mme Berrocal	Sabrina
	Mme Fawer	Manon
	M. Krasniqi	Mergim
	Mme Rivier	Delphine

Ordre du jour

1. Liste de présence

Mme Willommet prie les membres de signer la liste de présence et souhaite la bienvenue à M. Sacha Christen qui rejoint ce soir le Quart société civile et représentera le Conseil des jeunes de Vevey. Elle accueille également Mme Sandra Marques qui rejoint le Quart politique. La Présidente précise que M. Cédric Millot, éducateur de proximité, au sein du Service de la cohésion sociale a accepté de rejoindre le CETV au sein du Quart société civile. Il sera invité dès la séance de décembre prochain.

2. Validation de l'ordre du jour

La Présidente indique que l'ordre du jour a été élaboré par sujet et non plus par Quart en raison du nombre de thèmes transversaux.

Mme Simonin souhaiterait qu'un point « Saint-Martin » soit ajouté et qu'un bilan soit également prévu lors de la prochaine séance. Mme Pagano propose un point « Patinoire ».

L'ordre du jour est accepté avec ces deux ajouts.

3. Validation des procès-verbaux

Le procès-verbal du 20 mai 2025 est accepté avec les modifications suivantes :

Ce sont les élèves de 9^e qui ont organisé les olympiades et non ceux de 11^e.

Une virgule remplace un point dans la phrase suivante :

« Malgré le message transmis par M. Waser en février dernier, il n'a pas été possible à ce jour de reconstituer un comité... ».

Mme Willommet remercie Mme Sailley pour sa relecture attentive et propose que le procès-verbal soit adopté avec ces corrections.

4. Fête des écoles (FDE) et fin d'année scolaire 2024-2025

Mme Sailley exprime sa reconnaissance à la Commune tant pour son investissement financier que pour son soutien organisationnel. Cela représente un travail important et nécessite une excellente coordination entre les partenaires. Elle énumère les nombreuses activités qui jalonnent la dernière semaine de l'année scolaire, à savoir : les concerts des chœurs des écoles, les joutes, le bal, le cortège, les promotions, la silent party et les nombreuses activités organisées par les établissements.

Mme Zuber relève la qualité du travail et l'investissement de Mme Bourrara, Doyenne en charge de la FDE pour l'EP et remercie également vivement la Ville. L'arrivée du cortège et le lieu de la flash mob seront réexaminés afin de trouver, dans la mesure du possible, une zone plus ombragée et plus visible pour les parents.

Mme Willommet précise qu'il a été décidé ce jour en séance de Municipalité que l'Exécutif veveysan et les Directions des établissements ouvriront le cortège accompagné de l'huissier officiel qui sera le porte-drapeau. Elle indique également que les retours de la population concernant les activités de fin d'année scolaire sont très positifs.

La Présidente rappelle que le CETV a tenu le bar des adultes deux années consécutives. Pour des questions d'organisation, l'Association « Et si » a pris le relais en 2025.

Pour 2026, M. Waser indique qu'il est prêt à passer commande des boissons si le Secteur éducation a la possibilité de monter une structure pour le bar. En cas de réponse positive, il faudrait une troisième personne pour s'occuper du fond de caisse et des finances. Cette information sera communiquée au groupe de travail.

Plusieurs membres échangent leurs points de vue sur les stands de nourriture tenus par les élèves. Des changements concernant l'itinéraire du cortège sont évoqués (si possible le même que celui de la Saint-Martin). **Les points seront examinés par le groupe de travail de la FDE 2026.**

5. Rentrée scolaire 2025

Mme Zuber indique que les travaux de réaménagement du préau du Collège de la Veveyse¹ ont été réalisés durant l'été. Elle tient à remercier Mme Pittet pour l'excellent suivi de ce projet. Les élèves ont pu découvrir ce nouveau préau lors de la rentrée scolaire qui a eu lieu le 18 août 2025.

¹ <https://www.vevey.ch/ca-bouge>

M. Vizio demande un retour sur l'utilisation du nouveau préau. Mme Zuber répond que le jeu « Viking » a un succès fou et que les enfants utilisent bien l'ensemble des jeux. L'EP a réorganisé un peu le fonctionnement en permettant par exemple aux 5-6H de remonter en classe de manière autonome après la récréation.

Il y a aussi beaucoup plus d'enfants qui utilisent cette cour les mercredis après-midi et il n'y a pas plus de dégâts que par le passé. Mme Willommet a reçu également des retours très positifs et précise que de nombreux arbres seront plantés dans le courant de l'automne. L'inauguration du préau est prévue au printemps 2026.

La Directrice informe que l'Etablissement primaire comptait 1'150 élèves contre 1'165 l'année dernière à la même période. Elle signale quelques incivilités entre parents.

Les travaux de réaménagement du préau du Collège des Crosets ont débuté au mois d'octobre et se déclineraient en plusieurs phases, avec une fin prévue en mars 2026.

Mme Saille indique que les effectifs sont en légère baisse à l'Etablissement primaire et secondaire qui comptait 900 élèves contre 930 l'année précédente. Cela est dû à la fermeture des classes d'accueil sises au Collège de Plan-Dessous. L'EPS poursuivra son travail cette année sur le thème du bien-vivre ensemble et de la santé.

La Directrice informe qu'une grande volée de 7H a commencé l'année scolaire dans le nouveau Collège provisoire de l'Aviron et signale que plusieurs élèves et enseignant.e.s se sont plaints des températures basses dans ce collège.

En août et septembre, les élèves de l'EPS ont bénéficié du projet SPARK², installé durant 6 semaines à la place Robin. Cette installation est le fruit d'une collaboration entre le Secteur Sport de la Ville de Vevey, le Canton et l'Association SPARK. Une soixantaine de classes ont pu découvrir et pratiquer différentes disciplines sportives, durant les cours d'éducation physique, dans un cadre ludique et motivant.

Par ailleurs, l'EPS a organisé une journée cantonale d'athlétisme qui a connu un franc succès. Mme Saille relève l'excellent travail de l'équipe de professeurs de sport particulièrement active et motivée.

L'EPS fait également un important travail sur la prévention des risques psychosociaux et la prévention du harcèlement.

Plusieurs activités sont organisées également autour de l'orientation professionnelle telles que les rencontres avec les entreprises encadrées par MM. Vizio et Pasche ou encore la visite du salon des métiers. Les élèves de 9^e années se sont aussi rendus aux SwissSkills à Berne. Ce sont les championnats suisses des métiers dans les domaines de l'artisanat, de l'industrie et des services (métiers formés majoritairement par la voie de l'apprentissage).

Mme Saille indique également qu'il y a des cas de harcèlement entre élèves signalés dans l'établissement et que fort heureusement les ressources internes sont présentes pour faire face à ces situations.

² <https://spark-vaud.ch/>

Une journée pédagogique autour de la durabilité a été organisée le 17 septembre 2025. Les enseignant.e.s avaient la possibilité de participer à plusieurs ateliers sur ce thème.

Suite à la suggestion de Mme Berrocal, Mme Saille y a rencontré M. Wirth, réalisateur du film « Le Goût des choses » sur le projet de permaculture agroécologique à Praz-Bonjour. Elle a beaucoup apprécié sa disponibilité, son engagement et la qualité du dossier pédagogique qu'il a préparé. Plusieurs classes pourront ainsi visionner le film précité.

Le déploiement de l'éducation numérique est également prévu pour les enseignants de 7-8^e cette année. Mme Saille y évoque la possibilité que des élèves soient en congé lors des journées de formation des enseignant.e.s en raison de la complexité à organiser 60 remplacements simultanés.

M. Vizio tient à préciser que la qualité structurelle du Collège provisoire de l'Aviron est une excellente surprise. Les classes sont belles et agréables. Il indique qu'il est important d'aménager rapidement le préau de ce nouveau collège.

Mme Willommet répond qu'il y a un budget pour ce préau et qu'il est prévu que le Secteur éducation l'aménage, dès que possible, en fonction des besoins des utilisateurs. Ce projet est toutefois complexe car les règlements des services cantonaux sont parfois divergents.

Mme Kaeser Meleder demande s'il est prévu de réaménager prochainement le préau du Collège des Galeries du Rivage.

Mme Willommet répond positivement en précisant toutefois que ce projet est conditionné à la construction du collège provisoire prévu sur ce site qui a fait l'objet de nombreux recours ces dernières années. La décision finale de la CDAP devrait intervenir dans le courant du printemps ou de l'été 2026.

La Présidente est convaincue des bénéfices pour les élèves et la population des réaménagements précités. Elle rappelle cependant que le projet du préau de la Veveyse a coûté environ CHF 700'000.- et que le coût du projet au Collège des Crosets est sensiblement le même. Il faut également relever que ce deuxième investissement a été accepté par le Conseil communal à une très faible majorité. Mme Willommet comprend parfaitement les besoins réitérés ce soir, toutefois tous les projets relatifs aux préaux ne peuvent se planifier, se conduire et se financer sur une très courte période.

Mme Willommet informe que les travaux du chalet de La Cheneau se déroulent dans les délais et que les camps scolaires se poursuivront aux Mosses jusqu'au mois d'avril. Ils reprendront en principe à Château-d'Oex à partir de septembre 2026.

La Présidente précise qu'une demande de soutien d'un montant de CHF 310'000.- a été déposée, le 9 octobre dernier, par la Fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la Montagne (FFEVM) auprès de la Fondation d'aide sociale et culturelle (FASC), il s'agit de la structure chargée de distribuer les bénéfices de la Loterie Romande. Le Conseil de fondation a également décidé de financer partiellement le projet d'ameublement du chalet. La décision de la FASC devrait être connue en décembre 2025.

M. Vizio demande si l'inauguration du chalet est déjà fixée. Mme Willommet répond que cette manifestation est prévue au budget 2026 mais que le budget communal n'est pas encore accepté. Elle en profite pour donner quelques précisions sur les finances communales en rappelant que les projets autour de l'enfance sont des priorités pour la Municipalité.

6. Proposition de collaboration dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Vevey commémore l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989.

Durant 2 jours, les établissements scolaires, les structures d'accueil préscolaires et parascolaires tout comme le Service de la famille, de l'éducation et du sport de Vevey déploieront un grand nombre d'actions et d'initiatives avec l'objectif de sensibiliser les enfants, les jeunes, mais aussi les adultes au respect des droits de l'enfant.

Le mercredi 19 novembre sera la journée événementielle ouverte au grand public. Un programme varié et entièrement gratuit est prévu pour les enfants et leurs familles tout au long de l'après-midi. Des contes, spectacles, ateliers musicaux, présentation d'instruments, activités sportives et animations seront proposés. Cet événement participatif et interactif vise à faire passer un message important à la jeune génération : « L'avenir est à toi ! ».

Le jeudi 20 novembre, les établissements scolaires célébreront les droits de l'enfant et proposeront un programme riche, mettant en avant le travail collaboratif du corps enseignant et des élèves des niveaux primaires et secondaires. Les droits de l'enfant y seront explorés de manière participative, visant à encourager la réflexion et les échanges. Le Secteur éducation a initié ce projet avec les référentes de l'éco-comité des deux établissements scolaires et soutient la valorisation des initiatives.

Les structures d'accueil préscolaires et parascolaires ont également collaboré à l'élaboration d'un programme éducatif autour des droits de l'enfant et proposeront, du 17 au 21 novembre, des activités ludiques et participatives telles que des contes, jeux et des ateliers créatifs.

Dans ce contexte, le CETV accepte à l'unanimité de financer le spectacle interactif « Chantons dans le jardin » est validé selon le budget définitif présenté, soit CHF 1'400.-

7. Assemblée générale des parents d'élèves le 25 novembre 2025

M. Schaeli indique que le règlement du CETV impose l'organisation d'une AG des parents d'élèves chaque année.

Afin de rassembler plus de parents que d'habitude, le Secteur éducation et le Quart parents organisent une conférence sur le thème de la prévention du harcèlement scolaire entre élèves.

Comme les années précédentes, le Secteur éducation élaborera l'invitation et la diffusera, avec l'accord des établissements, par le biais de l'agenda de l'élève. Cela représente un tirage d'environ 2'000 exemplaires. Mme Pilet transmettra également les informations au Service communication pour que les informations soient transmises sur les réseaux sociaux de la Ville. En outre, comme décidé l'an dernier, le Secteur éducation organisera un apéritif à l'issue de la conférence.

Mme Jennifer Dayer (-Lugon), chargée de projet au sein de l'Unité Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire du Canton de Vaud, présentera lors de cette soirée la méthode de préoccupation partagée. La conférencière a souhaité la présence des représentants des établissements pour expliquer concrètement le fonctionnement de la méthode à Vevey. Mmes Sailley et Zuber ont confirmé leur présence.

L'invitation sera envoyée dès que possible aux membres du CETV.

M. Schaeli informe que le Quart parents souhaite organiser, dans le courant du mois de mars, une conférence sur le thème « Comment détecter chez l'enfant des signes de détresse ? ». Mme Diaz indique que la santé mentale chez les jeunes a beaucoup évolué ces dernières années, il était donc important pour le Quart parents de choisir ce thème.

M. Sacha Christen explique le rôle et le fonctionnement du Conseil des jeunes de Vevey. Il informe qu'une conférence sur le thème « Santé mentale et jeunes générations » aura lieu le vendredi 31 octobre 2025. La conférencière sera Mme Johanne Saskia Guy, Psychologue spécialisée en thérapie cognitivo-comportementale. Elle travaille principalement auprès des adolescents et des jeunes adultes. La soirée est destinée aux jeunes de 14 à 25 ans.

M. Christen, nouveau membre du Quart société civile, précise que ce Conseil existe depuis 3 ans et qu'il vise à encourager la participation active des jeunes à la vie citoyenne de Vevey. Comme dans de nombreux domaines, il est difficile de recruter des membres. Il a déposé de la documentation à l'entrée et invite les membres à se servir.

Mme Willommet propose de présenter les résultats de la récente étude sur la santé mentale des jeunes lors de la prochaine séance.

Mme Roy propose d'envoyer un Podcast en lien avec la santé mentale et l'impact des écrans sur le développement des enfants et des adolescents.

8. Foire de la Saint-Martin

M. Waser indique que Mme Giavina a réseauté et qu'il y aura donc 3 ou 4 classes qui participeront au cortège au flambeau du vendredi soir. Il partira à 18h00 du Port de Vevey et longera le bord du lac pour terminer devant la Grenette.

Ce premier changement de date en fin de semaine coïncide avec Halloween, il sera donc difficile de convaincre les enfants d'être présents en grand nombre.

Six classes participeront au grand cortège du samedi, dont celles de Mmes Roy et Bonafonte. La participation des élèves, un samedi, n'est pas obligatoire mais volontaire.

Comme lors des précédentes éditions de nombreux animaux feront partie de la Foire de la Saint-Martin.

M. Waser rappelle l'importance de faire connaître la foire et ses traditions à la population veveysanne et explore les moyens d'y parvenir. Plusieurs collaborations sont envisagées.

M. Bailly informe que Lavaux Patrimoine Mondial collabore avec la Confrérie des vignerons dans le cadre des festivités qui célébreront les dix ans, en 2026, de l'inscription au patrimoine immatériel. Il précise que son Association a accueilli cette année 280 élèves du Cercle scolaire de Corsier et environs pour faire les vendanges. L'année prochaine, il devrait être possible de faire les vendanges à la Doge pour les élèves veveysans.

9. Rencontres avec les délégués de classe

Les Directrices communiqueront les prochaines dates des rencontres dès que possible.

10. Patinoire

Mme Pagano souhaiterait savoir comment l'emplacement de la patinoire a été déterminé cette année (à nouveau à proximité du Collège des Galeries du Rivage).

Mme Willommet répond que ce choix a été fait en raison d'un permis de construire existant pour cet emplacement. Il permet d'installer la patinoire durant 5 mois. Sans permis de construire, l'installation à un autre emplacement ne peut durer que 3 mois.

Mmes Pagano et Saillely signalent que la musique diffusée à la patinoire perturbe les cours. Mme Willommet prend note de cette remarque et fera suivre une demande afin de limiter la musique durant les horaires de cours.

Mme Willommet propose si nécessaire que des demandes soient adressées directement à la Municipalité.

11. Divers et propositions individuelles

M. Bailly réitère son invitation concernant la visite de Lavaux Patrimoine Mondial. Une ou deux dates seront proposées pour organiser cette sortie au mois de mai 2026.

Les dates du premier semestre 2026 seront communiquées lors de la prochaine séance qui aura lieu comme prévu le :

- **Lundi 8 décembre 2025 de 19h00 à 21h00**

Elle sera suivie d'un apéritif dînatoire.

La parole n'est plus demandée. La séance est levée à 20h45.